

**Les relations entre producteurs et commerçants ou
les mareyeurs sont-ils des exploiters ?
Le cas du Sénégal**

CHRISTIAN CHABOUD et MOUSTAPHA KEBE

**THE RELATIONSHIP BETWEEN FISHERMEN AND FISH MERCHANTS
OR, ARE THE MERCHANTS EXPLOITERS ? THE EXAMPLE OF SENEGAL**

ABSTRACT

Public interventions in the fishery sector are characterized by a modernist type ideological model, not able to take into consideration the actual dynamics of the fishery system. The Senegalese semi-industrial hand-line fishery, as a perfect illustration, shows that any technical innovation or improvement of the production system should take into account the economic and social context. In this paper, the historical background of «hand-line» project is given, followed by an overall analysis of the fishery to identify and analyse the failures generated by public intervention.

1. POSITION DU PROBLÈME

1.1. L'articulation entre production et commercialisation dans les pêches artisanales

L'étude de la dynamique et du fonctionnement d'un secteur économique ne peut être réalisée aujourd'hui de façon satisfaisante en ignorant les relations entre production et commercialisation. Dans le domaine particulier des pêches artisanales, nombre d'études parmi les plus significatives soulignent l'importance de l'articulation entre ces différents niveaux d'activité. FIRTH (1946) fait de l'analyse du système de commercialisation un élément essentiel

In : La Recherche Face à la Pêche Artisanale, Symp. Int. ORSTOM-IFREMER, Montpellier France, 3-7 juillet 1989, J.-R. Durand, J. Lemoalle et J. Weber (eds.). Paris, ORSTOM, 1991, t. II : 593-602.

de celle de l'économie villageoise des pêcheurs de Malaisie. Il en souligne l'intérêt scientifique et les difficultés: «the system of marketing is the most intricated and the most fascinating of the malay fishing industry on the east coast» (FIRTH, *ibid*: 185). En Afrique de l'Ouest, différentes contributions scientifiques intègrent la commercialisation dans l'étude de la pêche artisanale en se référant à des cadres théoriques parfois très différents. Pour un auteur marxiste comme VERCRUISSE (1984), l'outil théorique privilégié est le concept de mode de production. Cet auteur prend soin de préciser que des liens étroits existent entre le système d'échange et les rapports de production en présence dans la pêche piroguière. Dans une étude sur la pêche en Sierra Leone, LIENMEYER (1976), utilisant la problématique de l'analyse des filières, étudie les segments successifs de la filière en distinguant différents niveaux pour le système de commercialisation (gros, détail) ainsi que des circuits particuliers (poisson frais, poisson importé congelé, poisson fumé). LAWSON et KWEI (1974) dans leur description du développement des pêches au Ghana, décrivent le processus de modernisation de la pêche artisanale en relation avec l'évolution des circuits et des formes de commercialisation. Cette liste, loin d'être exhaustive, montre que, malgré les différences d'approche, un consensus semble se dégager sur la nécessité d'étudier conjointement ces sphères d'activité, tant pour la compréhension de leurs dynamiques respectives que pour celle de l'ensemble du système pêche (WEBER et FONTANA, 1983).

1.2. L'exploitation par les intermédiaires

La notion d'exploitation peut être abordée sous différents angles :

- tout d'abord, il s'agit de définir, d'un point de vue théorique, dans quelles conditions une catégorie d'agents économiques particuliers peut être considérée comme exploitant, au sein d'une même filière, d'autres agents ; cette définition devant permettre celle d'une problématique débouchant sur des choix méthodologiques en matière de recherche ;

- il s'agira ensuite d'analyser au niveau des différents discours (des «décideurs», «des scientifiques», des agents de la filière) comment sont appréciées les fonctions des intermédiaires et quelles sont les conséquences de ces représentations sur les dispositifs d'intervention et le processus de transformation de la pêche artisanale.

D'un point de vue théorique le phénomène de l'exploitation (à un niveau micro-économique ou sectoriel) est abordé différemment selon les écoles de pensée. Pour les auteurs marxistes, l'exploitation se réfère explicitement au phénomène d'appropriation de la plus value (différence entre la valeur du produit du travail et la valeur du travail) par les propriétaires des moyens de production. Pour les auteurs néo-classiques, un facteur de production est exploité si sa rémunération est inférieure à sa productivité marginale. On parlera ainsi d'exploitation du travail si le salaire horaire est inférieur à la valeur supplémentaire du produit résultant de l'utilisation d'une heure supplémentaire de travail. Notons que dans cette dernière acceptation le capital peut également être exploité.

Dans le cas spécifique de la filière poisson il est évident que les définitions de l'exploitation présentées ne peuvent être directement utilisées car elles ne se réfèrent pas explicitement aux phénomènes d'échange. Pour notre part, nous parlerons d'exploitation, au sein d'une même filière, d'une catégorie d'agents économiques par une autre, si les revenus nets perçus par cette dernière, bénéficient de transferts de valeur réalisés au détriment des autres segments de la filière.

Dans les différents discours «des décideurs» sur le développement des pêches artisanales, le thème de l'exploitation par les intermédiaires est presque une constante, parfois reprise par les «experts». Les recherches sur la commercialisation des débarquements de la pêche artisanale ont été justifiées, dans un premier temps, par deux idées-clés (LAWSON, 1980) : d'une part la nature du système de commercialisation est source d'exploitation des producteurs et des consommateurs par les intermédiaires ; d'autre part il n'est pas efficient au regard des fonctions qu'il doit remplir.

La première idée se réfère explicitement au mode de fonctionnement du marché aux différents niveaux de la filière et plus précisément aux mécanismes de formation des prix. La seconde traite de la réalisation des fonctions censées être remplies par le système et se réfère à la notion d'efficacité (économique et technique). Une difficulté

doit être soulignée quant à la pertinence de la distinction : il peut paraître en effet difficile de distinguer, en matière de formation des prix, ce qui est redevable d'une exploitation (imputable par exemple à des situations de domination), de ce qui provient des inefficiences du système (influence du risque sur les prix par exemple). Enfin, la domination d'une catégorie d'agents sur une autre, appréciée à travers la formation des prix, peut trouver son origine en dehors de simples relations d'échange. Ainsi le rôle des intermédiaires dans le financement des activités de pêche est amplement décrit dans la littérature. Cette fonction a souvent comme conséquence la création de relations «privilegiées» entre «commerçant-financier» et producteur. S'il est évident que de telles relations remettent en cause l'une des conditions essentielles d'un marché concurrentiel (atomicité et libre choix des partenaires commerciaux), il n'est cependant pas démontré qu'elles soient toujours génératrices d'inégalité et de domination économiques. En effet, de nombreux auteurs ont démontré qu'elles pouvaient trouver leur origine dans des préférences communes pour des relations stables d'échange dans un univers économique caractérisé essentiellement par le risque et l'incertitude à plusieurs niveaux : abondance et disponibilité des poissons, approvisionnements, débouchés, accès aux facteurs de production, etc... (LAWSON et KWEI, 1974 ; WILSON, 1980 ; PLATTEAU et ABRAHAM, 1987 ; CHABOUD, 1983 ; CHABOUD et KEBE, à paraître).

1.3. Les relations entre intermédiaires et producteurs : leur implications sur la dynamique des pêcheries artisanales

Les conditions des échanges entre producteurs et commerçants ont un effet direct sur l'accumulation du capital et donc sur la croissance des pêches artisanales. Elle influent notamment sur la répartition des gains économiques provenant de gains de productivité permis par l'adoption de nouvelles technologies (comme ce fut le cas au cours des décennies passées en Afrique de l'Ouest). LAWSON et KWEI (*ibid*), étudiant le processus de modernisation de la pêche piroguière ghanéenne, soulignent que la nature des rapports d'échange entre producteurs et commerçants a évolué (au profit de ces derniers) lorsque des innovations technologiques majeures ont été introduites par l'Etat, permettant aux mareyeurs d'être les principaux bénéficiaires de la politique d'intervention. Un autre auteur étudiant la pêche sénégalaise confirme ce point de vue en faisant de la domination des intermédiaires commerciaux l'une des causes majeures d'inquiétude sur le devenir de ce secteur (VAN CHI BONNARDEL, 1985). A l'inverse, d'autres interprétations militent en faveur d'une appréhension non conflictuelle de ces rapports : les échanges mutuels de prestations (sous forme de crédits, de dons etc...) ne répondent pas seulement à la logique de l'échange en économie monétarisée mais aussi aux principes de réciprocité et de redistribution toujours en vigueur dans les communautés de pêcheurs. Par ailleurs la diversité des fonctions économiques remplies par ces relations répondrait à deux contraintes majeures : d'une part la nécessité de pallier les déficiences des services étatiques (de financement, d'encadrement) pour satisfaire les besoins d'encadrement des producteurs (CHABOUD, 1983) ; d'autre part celle de répartir sur l'ensemble des acteurs les risques inhérents à chacune des activités spécifiques (PLATTEAU et ABRAHAM, *ibid.*). Ainsi certains auteurs n'hésitent à parler de «symbiose» possible entre pêcheurs et intermédiaires : «Another characteristic of fisheries in developing countries...is the strong relationship between traditional fishermen and trader/financiers...in static economic conditions this relationship may maintain itself in a symbiotic equilibrium» (LAWSON et KWEI, *ibid*: 248).

2. LA FILIÈRE POISSON AU SÉNÉGAL

2.1. Problématique des études réalisées

Les études de socio-économie sur la pêche piroguière menées au CRODT/ISRA ⁽¹⁾ ont débuté en 1980. Les premiers résultats obtenus ont démontré qu'une des contraintes majeures du développement de cette activité tenait

⁽¹⁾ CRODT/ISRA: Centre de recherches océanographiques de Dakar-Thiaroye / Institut sénégalais de recherches agricoles.

aux difficultés de la valorisation de la production (WEBER, 1980). En effet si des gains substantiels de productivité sont observés depuis plusieurs décennies dans les activités de production (et ceci en partie grâce aux interventions publiques), il n'en est pas de même pour celui de la commercialisation dont les méthodes et les moyens techniques n'ont pas évolué de façon à faire face à l'accroissement des débarquements⁽²⁾. Le constat de ces difficultés ainsi que l'intérêt scientifique de compléter les études déjà entreprises sur l'économie de la production ont justifié des actions de recherche ultérieures sur la commercialisation :

- l'étude du mareyage, en mettant particulièrement l'accent sur la pratique du métier de mareyeur et sur les coûts de cette activité (en 1981) ;
- la mise en place d'un système permanent de collecte des prix dans les principaux points de débarquement ainsi que sur le marché de «la Gueule Tapée» (depuis 1981) ;
- enfin l'analyse de la commercialisation du poisson de mer à l'intérieur du pays au moyen du suivi des flux commerciaux et des prix dans un échantillon de 12 marchés principaux et 18 marchés secondaires de l'intérieur (1986-87).

Ces études ont été complétées par des opérations de recherche plus ponctuelles censées décrire des éléments spécifiques au moyen de monographies : étude du marché de «la Gueule Tapée» à Dakar, du commerce de poisson transformé à Mbour.

2.2. La formation des prix

2.2.1. Les conditions de la formation des prix

Rappelons tout d'abord quelles sont les conditions «idéales» de la formation des prix sur un marché concurrentiel où offreurs et demandeurs ne peuvent exercer des effets de domination économique sur leurs partenaires commerciaux. Nous essayerons ensuite de voir si ces conditions sont respectées aux différents niveaux de la filière.

Atomicité du marché (grand nombre d'offeurs et de demandeurs) : dans les grands centres de débarquement ainsi que dans les marchés urbains cette condition est respectée, à l'exception de filières très spécifiques (céphalopodes, soles, langoustes) contrôlées par quelques intermédiaires opérant souvent pour le compte d'industries d'exportation. Par contre la situation est très différente dans les petits centres de débarquement et les zones enclavées comme la Casamance où les commerçants sont beaucoup moins nombreux et sont donc en mesure de profiter de rentes d'oligopsonne (KEBE et CHABOUD, 1984 ; CHABOUD *et al.*, 1987). Par ailleurs l'existence de quasi-contrats d'approvisionnement entre producteurs et commerçants remet en cause, dans une certaine mesure, la liberté du choix des partenaires commerciaux.

Transparence du marché : un marché n'est réellement concurrentiel que si offreurs et demandeurs disposent d'un accès équivalent à l'information. Dans la réalité cette situation est loin d'être remplie. Les pêcheurs n'ont qu'une idée très imparfaite du prix du poisson sur les marchés et les commerçants en profitent parfois pour renégocier le prix d'achat du poisson lors des transactions «à terme» en prétextant de mauvaises conditions d'écoulement. Par ailleurs les modes de vente et de négociation commerciales ne sont pas propices à donner plus de transparence à la formation des prix. Ceux-ci se négocient de gré à gré le plus souvent sans réelle confrontation d'un grand nombre d'offeurs et de demandeurs. Ceci s'explique par la nécessité pour le producteur de vendre son poisson dès son retour de pêche

⁽²⁾ Pour l'année 1987, la pêche piroguière maritime (environ 4500 pirogues) a débarqué 204 000 tonnes sur un total national de 267 000 tonnes. En 1977 les débarquements piroguiers étaient estimés à environ 100 000 tonnes pour un nombre de 3500 embarcations (STEUER *et al.*, 1979). Ces informations très globales donnent une idée de l'importance de l'évolution de ce secteur en 10 ans !

et renforce évidemment le pouvoir de négociation des acheteurs. Ceux-ci cherchent à maintenir ces conditions comme le montrent les échecs successifs de création d'une criée au port de Dakar (KEBE, 1982). Le plus souvent le poisson n'est pas pesé mais vendu par tas, paniers, individus, chaque partenaire devant estimer la quantité, la composition spécifique et la qualité des lots.

Absence de «barrières à l'entrée» dans le secteur : la venue de nouveaux agents ne doit pas être entravée par des barrières discriminatoires permettant aux intermédiaires déjà en place de maintenir leurs profits à des niveaux élevés. Cette condition est respectée en partie dans les grands centres de débarquement où affluent, durant la saison de pêche, de nombreux commerçants originaires de l'intérieur. Par contre l'existence de solidarités inter-communautaires, souvent fortes dans la pêche, peut être une contrainte pour les nouveaux arrivants qui ne bénéficient pas de liens préalables avec les pêcheurs.

2.2.2. Les principales caractéristiques de la formation des prix

Instabilité temporelle : l'un des traits principaux des prix du poisson, notamment sur les plages, est l'ampleur des variations. Au cours d'une même journée les fluctuations peuvent atteindre 500 % entre le début et la fin des débarquements. A moyen terme, des fluctuations saisonnières sont visibles, notamment pour les pélagiques côtiers (Fig. 1) qui dominent les apports.

Tendances à moyen terme : il semble cependant que malgré l'ampleur de la variabilité, les prix en francs constants se maintiennent ou connaissent même un léger taux de croissance ⁽³⁾.

Variations spatiales et aux différents niveaux de la filière du poisson : les données collectées sur les plages depuis 1981 et sur les marchés de l'intérieur lors de l'enquête réalisée en 1986-1987 permettent d'avoir une représentation précise des variations spatiales des prix ainsi qu'aux différents niveaux des circuits de distribution. L'éloignement par rapport aux principaux centres de consommation (région du Cap Vert) influence nettement les prix au débarquement. On a pu mettre en évidence un gradient croissant des prix des sardinelles entre Joal, Mbour et Hann (donc au fur et à mesure que l'on se rapproche de la capitale) confirmant l'impact des coûts de commercialisation sur la demande sur les plages ⁽⁴⁾.

Les résultats des enquêtes sur les prix de détail dans 13 marchés confirment également l'impact des coûts de transport dans la formation des prix. La distance moyenne d'approvisionnement de ces marchés explique bien les niveaux des prix de détail annuels (mars 1986 à mars 1987) de la sardinelle ronde ($R^2 = 0,82$, ddl = 11, Fig. 2). Un des buts de l'enquête «marchés de l'intérieur» était d'estimer les marges commerciales allant aux agents économiques présents aux différents segments de la filière. Trois catégories d'agents «représentatifs» ont été identifiés : pêcheurs, mareyeurs et détaillants. Pour chacun des trois circuits de distribution enquêtés, les prix de détail et de gros ont été collectés pour les principales espèces. Disposant également des prix au débarquement, on a ainsi pu décomposer le prix final au consommateur en revenus et marges brutes des producteurs et intermédiaires. Pour la sardinelle ronde, il apparaît que le producteur perçoit en moyenne 27 % du prix final. Cette proportion est variable selon les marchés et tend à décroître lorsque le poisson est vendu loin de la côte : elle n'est plus que de 13 % à Bakel contre 36 % à Thiès. A l'inverse, la part du prix final allant aux détaillants est en moyenne de 38 % et augmente sur les marchés les plus éloignés. La part allant aux mareyeurs est donc en moyenne de 35 %. Ces chiffres ont été estimés pour l'espèce la plus abondante sur les marchés et dont les coûts moyens de production sont peu élevés (pêche à la senne tournante). Les résultats sont différents pour les espèces démersales comme les mérus où la proportion du prix final allant au producteur primaire est beaucoup plus importante.

⁽³⁾ On a pu calculer sur la période 1978-86 qu'à Mbour et à Joal les taux annuels moyens d'accroissement en francs constants pour les sardinelles s'élevaient respectivement à : 1,6 et 0,75 % (sardinelle ronde), 3,6 et 1,9 % (sardinelle plate).

⁽⁴⁾ Pour les trois centres de débarquement de Joal, Mbour et Hann, les prix moyens au débarquement de la sardinelle ronde (en F CFA 1983) calculés sur la période 1982-1986 s'élevaient respectivement à 29, 39 et 70 F CFA.

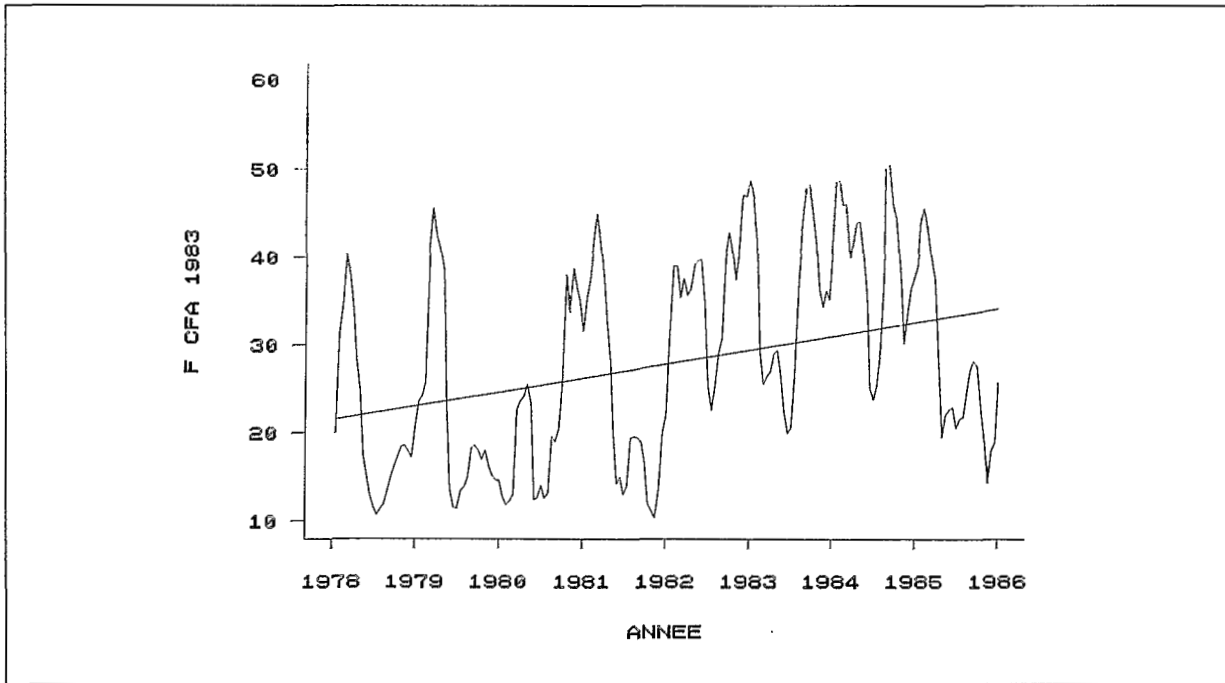


Fig. 1 - Prix de la sardinelle plate à Mbour (moyenne mobile sur 5 quinzaines)

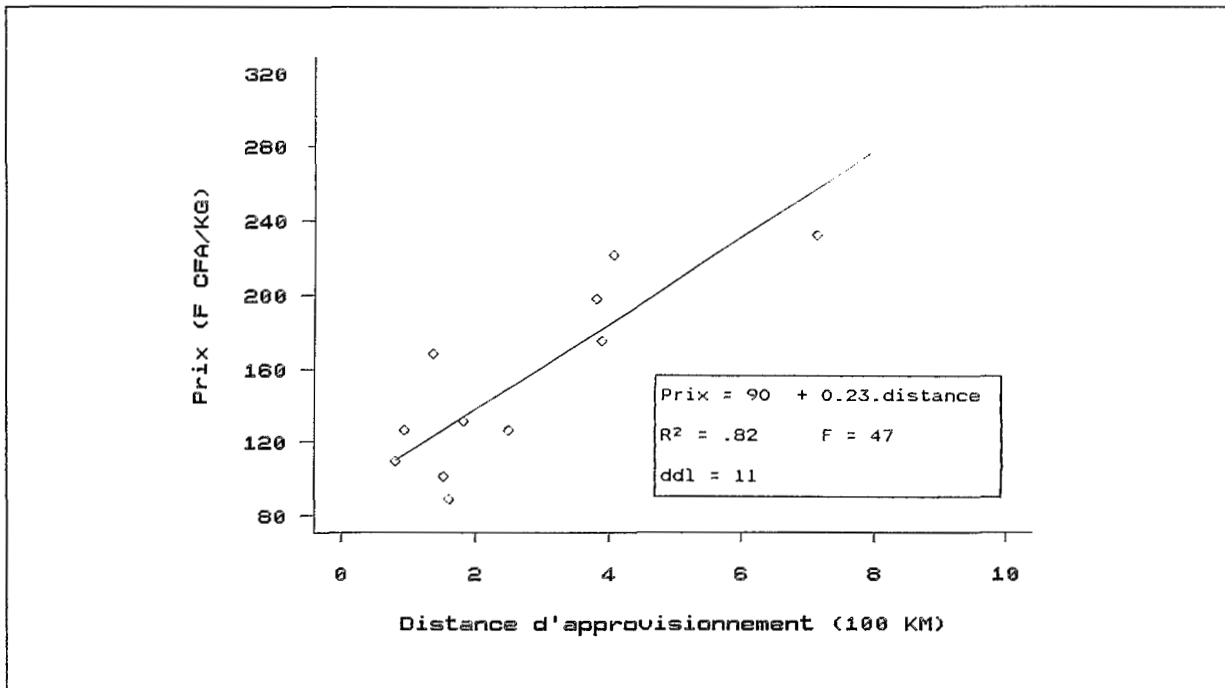


Fig. 2 - Relation entre distance et prix de détail de la sardinelle ronde

En conclusion, il apparaît donc que la formation des prix est entachée d'imperfections parmi lesquelles il faut souligner l'ampleur des fluctuations à court terme et les marges brutes importantes des intermédiaires. Un élément passé sous silence jusqu'ici mérite cependant d'être mentionné : c'est l'absence d'une prime de qualité qui pourrait encourager les commerçants à améliorer les conditions matérielles de la distribution en frais, jusqu'ici très insuffisantes (CHABOUD et KEBE, 1985). L'importance des marges brutes prélevées tout au long de la filière doit être discutée en tenant compte des coûts et des risques associés aux différents stades de la distribution. Une enquête réalisée en 1981 (CHABOUD, 1983) a montré que pour le commerce de gros les marges nettes prélevées étaient relativement faibles (inférieures à 25 %). Pour le commerce de détail, l'importance des marges brutes s'explique en partie par le faible volume vendu quotidiennement (estimé à environ 30 kilos). Le commerce de détail est sans conteste le niveau de la filière où la productivité du travail est la plus faible.

2.3. La dynamique de l'accumulation du capital dans la pêche piroguière, l'évolution des formes du commerce

Un des traits les plus frappants de l'histoire récente de la pêche piroguière sénégalaise est la croissance de la productivité ainsi que l'importance de l'accumulation du capital dans une activité dont certaines caractéristiques sont cependant loin de pouvoir être qualifiées de capitalistes. Ces remarques rejoignent celles de VERCRUISSE sur la pêche ghanéenne (VERCRUISSE, 1984 : 5). A moyen terme, le nombre de pirogues semble relativement constant : en 1965, 23 000 pêcheurs utilisaient 5700 pirogues (LOURDELET, 1966) ; les recensements les plus récents réalisés par le CRODT/ISRA estiment aujourd'hui à environ 5000 le nombre de pirogues et 30 000 celui des pêcheurs⁽⁵⁾. Durant la même période les mises à terre sont passées d'environ 80 000 à 200 000 tonnes soit une augmentation de la productivité du travail de l'ordre de 90 %. Cette croissance est allée de pair avec un bouleversement des techniques de pêche. Le taux de motorisation du parc piroguier est passé de 40 à plus de 80 %. Les techniques de capture, notamment des espèces pélagiques, ont beaucoup évolué avec l'adoption du filet maillant encerclant puis de la senne tournante coulissante. L'utilisation de ces engins impose celle de plus grandes pirogues, la constitution d'équipages plus nombreux et enfin l'adoption de nouvelles formes de partage du produit reflétant l'importance accrue du capital dans la production. De telles transformations ne peuvent être comprises indépendamment de celle de la commercialisation. Le rôle des femmes sur les plages, bien que toujours très important, est peu à peu remis en cause par les mareyeurs qui disposent de plus de ressources pour acheter les captures importantes des sennes tournantes. Les commerçants ont également compris l'intérêt d'investir dans l'achat de sennes tournantes, en s'assurant ainsi un approvisionnement abondant permettant de mieux utiliser leurs moyens de distribution (CHABOUD, 1985). Sur la Petite Côte où domine ce type de pêche, certains gros commerçants possèdent jusqu'à 8 unités de pêche à la senne tournante. Ces quelques éléments remettent en question l'idée d'une exploitation simple de la pêche piroguière par le secteur de la commercialisation. En effet la tendance à moyen terme de l'accumulation du capital dans la pêche infirme l'idée d'un transfert important du surplus économique créé par cette activité en faveur d'autres segments de la filière. Dans certains cas il y a même eu réinvestissement des gains de la commercialisation vers la pêche : l'activité aval a donc contribué à l'accumulation du capital en amont. Ces éléments plaident en faveur d'une redéfinition de la problématique de l'exploitation dans le domaine spécifique étudié ici : doit-elle être appréciée entre les différents segments de la filière (approche par fonctions) ou bien plutôt en termes de relations entre travail et capital.

2.4. La nécessité d'une approche qualitative

Les développements précédents ont montré que la réponse à la question posée n'est pas simple. Apprécier les relations complexes entre pêche et mareyage suppose, outre une étude quantitative à travers la formation des prix,

⁽⁵⁾ Une relative incertitude entache ces estimations en raison des migrations vers les pays voisins.

une approche plus sociologique et historique permettant de comprendre les conditions d'émergence des formes actuelles de spécialisation. Les travaux réalisés au CRODT sur la commercialisation ont donc intégré, à côté de la collecte d'informations sur les flux et les prix, des enquêtes sur le métier de mareyeur. Quelles sont les trajectoires professionnelles et personnelles de ces intermédiaires, une typologie des commerçants est-elle possible, quelles sont les formes et les degrés de spécialisation au sein de la profession, etc.? Il ne s'agit pas ici de faire une présentation exhaustive des résultats. Nous en présenterons seulement certains qui paraissent particulièrement intéressants au regard de la question posée. Une première enquête réalisée en 1981 sur le littoral (CHABOUD, 1983) a été complétée par des éléments collectés lors de l'étude «marchés de l'intérieur» en 1986-1987. Ces enquêtes permettent de dégager quelques éléments caractéristiques. Ainsi l'âge moyen des commerçants (45 ans) apparaît relativement élevé comparé à celui des pêcheurs. Le commerce à distance est quasiment réservé aux hommes tandis que de nombreuses femmes pratiquent un micro-mareyage très actif entre le littoral et les marchés les plus proches. La majorité des commerçants sont d'anciens agriculteurs ou pratiquent encore cette activité durant l'hivernage. Ainsi, comme de nombreuses autres occupations commerciales, la vente du poisson est une activité de substitution pour de nombreux ruraux confrontés depuis près de 20 ans à la régression de l'agriculture. 25 % des commerçants sont d'anciens pêcheurs qui profitent de leurs connaissances sur leur milieu d'origine. L'étude du capital investi, notamment dans les moyens de transport montre une tendance à la concentration des moyens de commercialisation : 15 % des commerçants contrôlaient, en 1981, 50 % de la capacité totale de transport du secteur. Une estimation plus récente montre qu'en 1986-1987, 29 % des mareyeurs possédaient l'ensemble des moyens de transports. Il semble donc qu'il y ait, dans une certaine mesure, l'émergence d'une catégorie de commerçants «nantis», à côté d'un grand nombre d'intermédiaires de moindre envergure.

2.5. Les difficultés de l'interventionnisme public ou la remise en cause des discours officiels sur les intermédiaires

Le quatrième Plan de développement (1973-1977) marque le départ d'interventions désormais plus orientées vers la commercialisation. L'examen de ces opérations, de leurs objectifs et résultats sont d'un grand intérêt pour la recherche car il permet «en situation réelle» de confronter les discours et pratiques publiques à ceux des commerçants et des producteurs. L'échec du projet CAPAS⁽⁶⁾ et de la mise en place d'une chaîne du froid sont ainsi particulièrement riches d'enseignements.

Si le projet «chaîne du froid» répondait, pour l'essentiel, à la volonté d'améliorer les conditions matérielles de la distribution, le projet CAPAS, quant à lui, visait également la transformation des structures et de l'organisation de la distribution. Par le biais de la mise en place de centres de mareyage coopératifs devant se substituer au système traditionnel, il poursuivait deux objectifs principaux : l'augmentation du revenu des pêcheurs et l'approvisionnement à bas prix des marchés de l'intérieur. L'analyse des résultats de cette intervention permet de conclure sur l'inefficacité des actions publiques au regard des objectifs poursuivis (CHABOUD et KEBE, à paraître). La définition des objectifs occultait la contradiction évidente entre hausse des revenus au producteur et baisse (ou maintien) des prix au consommateur. A aucun moment le projet n'est arrivé à remettre en cause la place des commerçants privés, notamment dans les grands centres de débarquement : au bout d'une année d'activité ses ventes ne dépassaient pas 1 % des mises à terre totales ! Les prix proposés, en raison de la lourdeur des charges d'exploitation, n'ont jamais pu être significativement supérieurs à ceux offerts par les intermédiaires privés. Enfin les vertus théoriques du système coopératif ne semblent pas avoir réellement convaincu les producteurs qui ont continué à écouler l'essentiel de leurs captures auprès des mareyeurs. Ces faits confirment bien la prudence avec laquelle il faut juger le système de commercialisation privé. Parler abusivement d'exploitation peut non seulement être faux mais également conduire à des interventions coûteuses et inefficaces ! Tout comme le CAPAS, le projet chaîne du froid fut un échec,

⁽⁶⁾ CAPAS : Centre d'Aide à la Pêche Artisanale Sénégalaise.

essentiellement pour des problèmes de gestion et d'incapacité (ou de manque réel de volonté) d'intégrer le commerce privé à l'expérience. Enfin ces deux projets soulèvent une autre question : face à la complexité des circuits, à l'importance des risques, un système centralisé est-il mieux à même de pouvoir remplir les fonctions indispensables (ainsi que d'en assumer les conséquences) qu'un grand nombre d'agents économiques ?

Enfin l'exemple de ces projets montre l'incapacité du dispositif d'intervention à tenir compte des expériences passées. Le CAPAS reprend pour l'essentiel les objectifs qui avaient déjà été assignés aux projets COPMER (1950) et DAKAR-MAREE (1965) qui avaient échoué pour des raisons sensiblement identiques (CHABOUD et KEBE, sous presse).

3. CONCLUSION

Il semble difficile de donner une réponse catégorique à la question posée dans le titre de cet article. Ceci suppose, à travers l'analyse de la formation des prix, des fonctions des intermédiaires et des coûts associés, d'identifier les imperfections et d'en rechercher les causes. Il est ainsi possible de voir dans quelle mesure elles trouvent leurs origines dans des pratiques d'exploitation. Enfin une question fondamentale peut être posée : l'adoption de nouvelles technologies plus performantes et l'accumulation du capital n'ont-elles pas comme corollaire inévitable une accentuation des inégalités économiques ?

RÉFÉRENCES

- CHABOUD C., 1983. Le mareyage au Sénégal. Doc. Sci. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Thiaroye, 87 : 112 p.
- CHABOUD C., 1985. Les petits pélagiques de la côte Sud. *Actuel Développement*, 66 : 37-39.
- CHABOUD C., KEBE M., 1985. A note on the improvement of inshore fish handling and distribution in Senegal. In: *Compte-rendu de la consultation d'experts FAO sur la technologie du poisson en Afrique*. Luzaka, Zambie, 21-25 Janvier 1985: 30-35.
- CHABOUD C., KEBE M., sous presse. La distribution en frais du poisson de mer au Sénégal, commerce traditionnel et interventions publiques. A paraître *Cahiers ORSTOM des Sciences Humaines*.
- CHABOUD C., CORMIER-SALEM M.C., DIAW C., KEBE M., 1987. Approche socio-économique de l'exploitation du milieu aquatique casamançais. *Rev. Hydrobiol. trop.* 20 (3-4): 323-332.
- FIRTHR., 1946. *Malay fishermen, their peasant economy*. Kegan Paul, Trench, Trubner and Co Ltd, London : 354 p.
- KEBE M., 1982. La pêche cordière au Sénégal, bilan et perspectives. Doc. Sci. Cent. Rech. Océanogr. Dakar-Thiaroye, 81 : 19 p.
- KEBE M., CHABOUD C., 1984. Le poisson dans les régions d'Oussouye et de Bignona. Evaluation du projet de développement intégré des pêches artisanales en Basse Casamance. *Doc. int. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Thiaroye*, 93 p.
- LAWSON R.M., KWEI E.A., 1974. *African entrepreneurship and economic growth: A case study of the fishing industry in Ghana*. Ghana University Press, Accra : 262 p.
- LAWSON R.M., 1980. Proposals for enhancing the development of small scale fisheries in the region. *In Report of the ad hoc group on artisanal fisheries, CEECA/TECH/80/28/*, Cotonou, 9-12 juillet 1980.

LISENMEYER D.A., 1976. Economic analysis of alternative strategies for the development of Sierra Leone marine fisheries. African Rural Economy Program Working Paper No 18, Michigan State University : 176 p..

LOURDELET E., 1966. La pêche maritime artisanale au Sénégal. Thèse pour le doctorat en droit. Faculté de droit et des sciences économiques, Université de Dakar : 295 p..

PLATTEAU J.P., ABRAHAM J., 1987. An inquiry into quasi-credit contracts: the role of reciprocal credit and interlinked deals in small scale fishing communities. The Journal of development studies, Vol.23, n°4, july 1987: 461-490.

STEUQUERT A., BRUGGE W.J., BERGERARDP. P., FREON P., SAMBA A., 1979. La pêche artisanale maritime au Sénégal: étude des résultats de la pêche en 1976 et 1977. Aspects biologiques et économiques. Doc. Sci. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Thiaroye, 73 : 48 p.

VANCHI BONNARDEL R., 1985. Vitalité de la petite pêche tropicale, pêcheurs de Saint-Louis du Sénégal, Editions du CNRS.

VERCRUIJSSE E., 1984. The penetration of capitalism, a West African case study. Zed books, LONDON, The Institute of social Studies, The Hague : 180 p.

WEBER J., FONTANA A., 1983. Pêche et stratégie de développement. Discours et pratiques. Réunion d'experts FAO sur les stratégies de développement des pêches, ROME, FAO, 14-15 mai 1983 : 11 p.

WEBER J., 1980. Socio-économie de la pêche artisanale en mer au Sénégal: hypothèses et voies de recherche. Rev. socio-éco. ISRA; *In* Doc. Sci. Cent. Rech. océanogr. Dakar-Thiaroye, 84 : 3-24.

WILSON J. A., 1980. Adaptation to uncertainty and small number exchange: the New England fresh fish market. The Bell journal of economics, vol.11, n°2, autumn 1980 : 494-504.